



ARRETE N° ADMG_2023_020

RELATIF A LA NOMINATION DU REGISSEUR TITULAIRE DE LA REGIE DE RECETTES « TERRABUNDO » n°229

AU SEIN DU BUDGET PRINCIPAL

Le Président de la Communauté de Communes Pévèle Carembault

Vu le décret n° 2022-1605 du 22 décembre 2022 portant application de l'ordonnance n° 2022-408 du 23 mars 2022 relative au régime de responsabilité financière des gestionnaires publics et modifiant diverses dispositions relatives aux comptables publics ;

Vu la délibération CC_2020-115 du Conseil Communautaire en date du 16 juillet 2020 relative aux délégations du Conseil communautaire au Président, autorisant le Président de la CCPC à créer des régies intercommunales en application de l'article L2122-22 al.7 du code général des collectivités territoriales,

Vu les articles R.1617-1 à R.1617-18 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la création des régies de recettes, des régies d'avances et des régies de recettes et d'avances des collectivités territoriale et de leurs établissements publics locaux ;

Vu la délibération n°2016-023 du Conseil communautaire en date du 29 février 2016 relative à la politique salariale,

Vu la délibération n°2016-160 du Conseil communautaire en date du 6 juin 2016 relative à la politique salariale,

Vu la délibération n°2016-249 du Conseil communautaire en date du 2 octobre 2017 relative à la politique salariale, et à la mise à jour pour les adjoints techniques et les agents de maîtrise

Vu la délibération n°2016-297 du Conseil communautaire en date du 21 décembre 2017 relative à la mise à jour du RIFSEEP pour les adjoints techniques et les agents de maîtrise

Considérant que le nouveau régime indemnitaire RIFSEEP intègre l'indemnité de responsabilité de régie,

Vu la délibération CC_2020-115 du Conseil Communautaire en date du 16 juillet 2020 relative aux délégations du Conseil communautaire au Président, autorisant le Président de la CCPC à créer des régies intercommunales en application de l'article L2122-22 al.7 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté ADMG_2023-014 relatif à la création de la régie de recettes « TERRABUNDO » du 25 mai 2023.

Vu l'avis conforme du comptable assignataire en date du 25/05/2023.

DECIDE

ARTICLE 1 : Madame Maryline CAIGNAERT est nommée régisseur titulaire de la régie de recettes « TERRABUNDO » au sein du budget principal, avec pour mission d'appliquer exclusivement les dispositions prévues dans l'acte de création de celle-ci.

ARTICLE 2 - En cas d'absence pour maladie, congé ou tout autre empêchement exceptionnel, Madame Maryline CAIGNAERT sera remplacée par Madame Clémence DUBOIS, ou à défaut Madame Magali POURRAT, mandataires suppléants ;

ARTICLE 3 – Le régisseur titulaire percevra une indemnité de managements de fonds conformément aux décrets à paraître.

Les mandataires suppléants ne percevront pas d'indemnité pour managements de fonds.

ARTICLE 4 - Le régisseur titulaire et les mandataires suppléants sont conformément à la réglementation en vigueur personnellement et pécuniairement responsables de la conservation des fonds, des valeurs et des pièces comptables qu'ils ont reçues, ainsi que de l'exactitude des décomptes de liquidation qu'ils ont éventuellement effectués ;

ARTICLE 5 - Le régisseur titulaire et les mandataires suppléants ne doivent pas percevoir de sommes pour des produits autres que ceux énumérés dans l'acte constitutif de la régie, sous peine d'être constitués comptable de fait et de s'exposer aux poursuites disciplinaires et aux poursuites pénales prévues par l'article 432-10 du Nouveau Code pénal ;

ARTICLE 6 - Le régisseur titulaire et les mandataires suppléants sont tenus de présenter leurs registres comptables, leurs fonds et leurs formules de valeurs inactives aux agents de contrôle qualifiés ;

ARTICLE 7 – Le régisseur titulaire et les mandataires suppléants sont tenus d'appliquer chacun en ce qui le concerne, les dispositions de l'instruction interministérielle codificatrice n°06-031-A-B-M du 21 avril 2006, "relative à l'organisation, au fonctionnement et au contrôle des régies des collectivités territoriales et de leurs établissements publics"

FAIT A TEMPLEUVE-EN-PEVELE, le 25 mai 2023

Le Président

Luc FOUTRY

Le régisseur titulaire

Madame Maryline CAIGNAERT

Le mandataire suppléant

Clémence DUBOIS

Le mandataire suppléant

Magali POURRAT

ANNEXE A L'ARRETE N° ADMG_2023_020
Relatif à la nomination des régisseurs de la régie de recettes
« TERRABUNDO » du budget principal – n°229

Maryline CAIGNAERT, régisseur titulaire

Grade : attaché contractuel – contrat du 07/04/2023 au 06/04/2026

Fonction : Responsable de l'exploitation de Terrabundo (ex-la Passerelle), démonstrateur de l'économie circulaire

Adresse : 88, allée des peupliers 59710 MERIGNIES

Date de naissance : 06/06/1974

Clémence DUBOIS, mandataire suppléant

Grade : attaché contractuel – contrat du 01/10/2022 au 30/09/2023

Fonction : Chargée de communication, marketing économie circulaire

Adresse : 44, rue Alfred Cousin 5276 FRETIN

Date de naissance : 01/04/1987

Magalie POURRAT, mandataire suppléant

Grade : attaché contractuel – contrat du 01/09/2022 au 31/08/2025

Fonction : Chargé de mission relations entreprises et entrepreneuriat

Adresse : 706, rue Henri Lenne 59283 RAIMBEAUCOURT

Date de naissance : 28/07/1980

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Pevele-Carembault | CCPC
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	ADMG_2023_020
Objet :	ADMG_2023_020_Nomination_regisseur_titulaire_regie_recettes_Terrabundo_229_Budget_principal
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-05-25 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.10 - Divers
Identifiant unique :	059-200041960-20230525-ADMG_2023_020-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200041960-20230525-ADMG_2023_020-AI-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
Document principal (Acte individuel) Nom original : ADMG_2023_020_Nomination_regisseur_titulaire_regie_recettes_Terrabundo_229_Budget_principal.pdf Nom métier : 99_AI-059-200041960-20230525-ADMG_2023_020-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	145.5 Ko
Document principal (Acte individuel) Nom original : annexe_arrete_ADMG_2023_020_nomination_regie_Terrabundo.pdf Nom métier : 99_AI-059-200041960-20230525-ADMG_2023_020-AI-1-1_2.pdf	application/pdf	117.2 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'etre postee	1 juin 2023 à 14h17min29s	Dépôt dans un état d'attente

Posté	1 juin 2023 à 14h17min32s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Marjorie
En attente de transmission	1 juin 2023 à 14h17min33s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	1 juin 2023 à 14h21min37s	Transmis au MI
Acquittement reçu	1 juin 2023 à 14h21min47s	Reçu par le MI le 2023-06-01